

CHSCT du 13 mai 2021 : déclaration liminaire

À l'heure où l'impérialisme russe continue à détruire l'Ukraine et massacrer sa population, la pression des États-Unis (et donc de l'Otan) s'accroît. Après avoir annoncé, il y a quelque temps, qu'il ne livrerait que des armes de défense à l'Ukraine, c'est un plan d'armement de 33 milliards d'euros que le Président Biden a fait voter en faveur de l'Ukraine. De fait, il fait entrer de plain-pied les États-Unis et l'OTAN dans le conflit, qui deviennent belligérants par l'intermédiaire des ukrainiens. La Russie n'a pas manqué de réagir en montrant ses "muscles nucléaires" et ses médias aux ordres ont communiqué sur les différents scénarios possibles d'attaque des capitales européennes (selon eux, "le nouveau missile nucléaire russe met 106 secondes pour atteindre Paris"). L'humanité toute entière est donc menacée et aucune issue ne peut malheureusement être écartée.

Ce contexte international a pour conséquence immédiate des hausses de prix de l'alimentation sur l'ensemble de la planète et le FMI a tout récemment alerté sur "les risques de troubles sociaux" au sein des pays les plus pauvres.

En France, la situation politique est inédite, puisqu'il ressort des résultats de l'élection présidentielle un regroupement des forces politiques progressistes en vue des prochaines élections législatives. Quelle qu'en soit l'issue, la CGT a réaffirmé, lors des manifestations du 1er mai, qu'elle n'entendait pas laisser le quinquennat Macron II poursuivre sa destruction des conquêtes sociales, et notamment celles de la Sécurité sociale et des retraites. Nous continuerons, dans ce contexte où des millions de salariés sont au chômage et sous le seuil de pauvreté, à revendiquer la retraite à taux plein à 60 ans et la réduction du temps de travail à 32 heures car c'est le sens de l'histoire. Tous ceux qui sont partisans du "ce n'est pas possible" ne font que soutenir les tenants du capital, qui veulent continuer à extorquer aux salariés leur force de travail et les cotisations sociales, afin de poursuivre l'augmentation de leurs richesses, qu'ils mettent à l'abri par milliards dans les paradis fiscaux. "De l'argent, il y en a, aux Finances on sait ça !" clamons-nous dans les manifestations. Cela n'a jamais été aussi vrai ! De l'argent pour nos missions, nos salaires et nos pensions, pas pour les patrons, ni pour les canons !

En parlant de rémunération, nous sommes toujours sans nouvelles précises de l'augmentation du point d'indice annoncé par notre nouvel ancien président de la République en campagne électorale. Sur ce sujet, nous souhaitons attirer l'attention sur le tassement des grilles indiciaires, notamment en catégorie B. Quelques remarques de collègues qui ont contacté le SNAD CGT Douane : « À quoi cela sert de passer un concours de catégorie B ? ». « Je suis C1 au 6e échelon et mon indice majoré est inférieur de 2 points à celui d'un ACP1 au 6ème échelon. ». « Je suis contrôleur de 2e classe au 1er échelon indice 343 soit au même indice qu'un ACP2 ou un AC au 1^{er} échelon. ».

La hausse des prix, qui ne cesse de s'accroître, a entraîné mécaniquement une hausse du SMIC de 2,65 %, ce qui a contraint le gouvernement à relever l'indice majoré minimum de la fonction publique de 343 à 352 à compter du 1er mai 2022. Le minimum de traitement pour les agents publics exerçant à plein temps est désormais de 1649,48 € bruts mensuels, ce qui représente une hausse de 42 € par mois. **Cette mesure est totalement insuffisante et inadaptée. Insuffisante**, car la perte de pouvoir d'achat des agents publics - en raison du gel de la valeur du point d'indice - depuis 2010 s'élève à

plus de 13 %. **Inadaptée**, car les 7 premiers échelons de l'échelle C1 sont, du coup, rémunérés au même indice, tout comme les 3 premiers échelons de l'échelle C2 et les 2 premiers de l'échelle B1. Le tassement des grilles qui en résulte est la négation du principe d'évolution de carrière et de reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise. **Pour exemple et très précisément, les agent-es du 1er grade de la catégorie C resteront 9 ans avec le même indice, et donc au SMIC, sans aucune évolution.** De plus et désormais, les premiers échelons de la catégorie C et B démarrent au même indice et rendent la structuration des corps et grades complètement obsolètes, ce qui permettra au gouvernement, à n'en point douter, de les remettre en cause en proposant un autre système de rémunération pour les agent-es publics. **Dans ce contexte, la CGT revendique avec force et détermination l'ouverture immédiate de négociations sur l'augmentation de la valeur du point d'indice et sur une refonte générale de toutes les grilles indiciaires y compris pour gagner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**

En matière de budget, la Douane est au régime sec, vous nous l'aviez annoncé cet automne, M. le Président, et nous comprenons bien que la lutte contre la fraude pèse bien peu face au pognon de dingue. La dernière illustration nous est venue d'une note du bureau FIN intitulée sobrement « conséquences budgétaires de la crise énergétique », qui met en place des mesures d'économie opérationnelle consistant à valoriser le contrôle en point fixe ou à ne contrôler que les sociétés proches des sites douaniers. Si si.

Nul doute que d'autres services concurrents n'auront pas du tout la même approche, eux qui, depuis bien longtemps, regardent avec envie les pouvoirs douaniers et multiplient les réflexions, à divers niveaux, pour s'approprier nos méthodes de travail et plus si cela devient possible. À moins qu'un budget du CHSCT pour de l'essence puisse être dégagé, sait-on jamais... Les temps sont si durs.

Décidément, notre administration ne pourrait faire mieux si elle désirait dégoûter ses agents de la carrière, entre des promotions peau de chagrin à la tête du client, des mutations en fléchage généralisé, des suppressions de poste et de missions en veux-tu, en voilà... Tout ça entre gens de bonne compagnie dans le secret des conseils restreints de direction. Demandez aux agents des grands comptes, délocalisés ex abrupto par un ministre en campagne présidentielle de Paris à Aix-en-Provence, ce qu'ils pensent dudit sinistre ministre, déjà coupable de mensonge éhonté devant la représentation nationale. Remarquez, ils n'ont pas pu le lui dire, puisqu'il a préféré prendre la sortie des artistes que de les rencontrer...

Aux Finances publiques, notre directeur général a fait dans un message du publié sur l'intranet local l'apologie de la campagne d'évaluation des risques professionnels. Il a notamment précisé que *« des réunions sont organisées dans l'ensemble des services. Elles doivent être l'occasion de faire un bilan sur l'année écoulée en termes de conditions de vie au travail. Je vous encourage à vous impliquer dans ces réunions qui permettront d'actualiser le document de prévention des risques professionnels et, surtout, de concevoir au niveau de chaque service les actions correctives pour réduire les risques identifiés. Je sais pouvoir compter sur votre participation. »*. Nous avons interpellé la DRFiP sur le fait que la soixantaine d'agents de l'équipe de renfort n'était conviées à aucune réunion individuelle d'examen du DUERP et n'était interrogé que via un questionnaire écrit. Bien que ces personnels soient soumis à des risques particuliers du fait de leurs fonctions (déplacements, changement réguliers d'affectation, positionnement particulier dans les services, travail dans les accueils de proximité...), la DRFiP a répondu que les collègues n'avaient qu'à se rattacher à la

réunion DUERP du service où ils se trouvaient quand elle aurait lieu. Nous nous inscrivons en faux sur la méthode, qui ne suit en rien les préconisations de la note nationale sur le document unique, pas plus que celles du message volontariste du DG ! De surcroît, la DRFiP renvoie la discussion sur le sujet à une réunion des équipiers de renfort le 30 juin, ce qui est inacceptable, la campagne DUERP sera close à cette date. Nous vous demandons donc de prévoir une réunion pour ces collègues, dont la prise en compte en matière d'évaluation des risques doit être effectué dans les mêmes conditions que celle des autres agents. Nous saisissons bien évidemment la direction générale si ce n'était pas le cas.

La CGT est à l'initiative de l'inscription à l'ordre du jour de cette réunion de la situation des accueils et des accueils de proximité. Après de longs échanges de messages sur la situation avec la DRFiP, nous avons fini par être reçu et la DRFiP a décidé de faire le tour, dans un premier temps, des implantations où les collègues qui effectuent la mission d'accueil de proximité sont accueillis dans des locaux hors Finances publiques. Il en va souvent de la sécurité des agents, mais aussi de leurs conditions de vie au travail, d'installation du matériel, des connexions informatiques et électriques, bref, tout ce dont ils bénéficiaient peu ou prou quand ils exerçaient au sein même de leur service.

Enfin, nous appelons une fois encore l'attention de la DRFiP 31 sur la situation des agents en difficulté. Nous avons fait en 2019 plusieurs publications, en accord avec sa famille, sur le suicide de notre collègue et camarade Pascal et la reconnaissance de la responsabilité de l'État à 50 % concernant son décès. Des groupes de travail avaient été organisés dans le cadre du CHSCT pour que jamais ne se reproduise de telles situations. La CGT avait proposé au cours de ces instances de constituer une commission régulière constituée des acteurs de prévention, de représentants des personnels et de l'administration. Dans notre esprit, cette commission aurait pu se réunir à intervalles réguliers pour examiner les sujets liés aux risques psycho-sociaux afin qu'une réflexion collective ait lieu sur chacun des points et des propositions de résolution des diverses situations faites à la direction et au CHSCT. À cette époque, l'idée du « plus jamais ça » avait très nettement animé les participants à ces échanges.

Trois en après, où en sommes nous ? Bien évidemment, cette « commission RPS » n'a jamais vu le jour. Bien plus grave, nous avons été alertés (par lui-même) il y a quelques jours de la tentative de suicide d'un collègue qui est intervenue l'année dernière. En tant que représentant des personnels au CHSCT, nous n'avions pas connaissance de cet événement grave. Contactés par téléphone, un des acteurs de prévention nous a déclaré ignorer cet événement. C'est tout simplement inadmissible !

Nous avons rencontré hier le directeur régional pour éclaircir un peu les éléments de ce dossier et nous avons porté de nouveau l'idée de cette « commission RPS » et l'idée d'un numéro d'appel « Urgence RH » sur le même mode que celui existant pour le Covid, qui comporte dans une boucle téléphonique les principaux correspondant liés à la mission « conditions de vie au travail ». Le directeur a exprimé son accord avec ces propositions, nous demanderons donc qu'elles soient validées au cours de ce CHSCT.

Dans les services, les militants de toutes les organisations accompagnent de plus en plus de collègues sur des situations de mal être au travail, des tensions entre collègues, entre hiérarchie et collègues, avec les usagers. Nous l'avons écrit à de multiples reprises, l'empilement des contre-réformes, restructurations, la suppression massive des emplois sont intrinsèquement générateurs de ces situations de souffrance. Combien de congés maladies de plus en plus longs sont causés par de telles situations ? Le tableau de bord

de veille sociale (TBVS) agrège un certain nombre d'items mais son examen au pas de charge une fois par an dans cette instance ne permet pas la veille permanente qui devrait être de mise, si le bien être était la réelle préoccupation de l'administration. De plus, le TBVS compile des données quantitatives et jamais qualitatives, ce qui restreint fortement l'analyse concrète que l'on peut en faire.

Le procès en appel d'anciens dirigeants de France Télécom, dont l'ex-PDG Didier Lombard, s'est ouvert ce mercredi à Paris, plus de deux ans après leur condamnation inédite pour harcèlement moral à la suite d'une série de suicides de salariés. En première instance, Didier Lombard et l'ancien numéro 2, Louis-Pierre Wenès, avaient été condamnés à un an de prison dont huit mois avec sursis, et 15 000 euros d'amende. Le tribunal avait relevé leur "rôle prééminent" dans la mise en place d'une politique de réduction des effectifs "jusqu'au-boutiste" sur la période 2007-2008. Dans son jugement du 20 décembre 2019, le tribunal correctionnel avait insisté sur l'ampleur du harcèlement moral qui s'est propagé du sommet à l'ensemble du groupe : mutations fonctionnelles ou géographiques forcées, baisses de rémunérations, mails répétés incitant au départ. Le tribunal avait noté qu'il avait *"eu pour cible plusieurs dizaines de milliers"* de personnes. Il avait aussi relevé l'absence de lien direct entre les auteurs et les victimes, à la différence d'un harcèlement moral classique. Le tribunal avait examiné en détail les cas de 39 salariés : 19 s'étaient suicidés, 12 avaient tenté de le faire et 8 avaient connu un épisode de dépression ou un arrêt de travail.

Nous avons régulièrement dénoncé la lente dérive des Finances publiques vers une organisation « à la France Télécom » depuis l'adoption de la loi de « transformation de la Fonction publique. Les « mutations fonctionnelles ou géographiques forcées, baisses de rémunérations » évoquée plus haut sont déjà existantes aux Finances aux travers des suppressions de services, transferts de missions et gel du point d'indice depuis 12 ans.

Les « mails répétés incitant au départ » ne sont pas encore d'actualité mais n'oublions pas que la rupture conventionnelle et l'indemnité de départ volontaire sont bien mis en place et commence aussi à générer quelques départs...

Dans ce contexte de destruction à la hache des administrations financières, il est de notre devoir de mener la double besogne de préservation de la santé des agents et celui de la défense de nos emplois et de nos missions. Nous l'avons déjà évoqué à multiples reprises, mais ces victoires indispensables à notre avenir et celui de nos administrations ne surviendront pas sans la mobilisation massive des personnels. C'est cette mobilisation que la CGT continuera à construire.